



Contrat lentilles et pois chiche



Producteur : SCEA mas de Raousset -Mr ARNAUDO Michel et Pierre
 Mas de la vigne,690 chemin de Bouchaud à Gageron
 13200 ARLES tel 06 61 18 71 11

Référent : Anne Marie Pelizzari
 Maison de la vie associative
 104 des Eices 13200 Arles
 Tel : 06 21 06 11 26 83

NOM : **Prénom :** numéro livraison : 07 66 52 66 34

Les lentilles et les pois chiche sont conditionnés en sac de 1 kg vendu au prix de 7 euros .

Date de livraison	Nombre de Kg de lentille	Prix	Nombre de Kg de Pois chiche	Prix
24/01/23 ou 27/01/23				
28/02/23 ou 03/03/23				
28/03/23 ou 31/03/23				
02/05/23 ou 05/05/23				
23/05/23 ou 26/05/23				
27/06/23 ou 30/06/23				
25/07/23 ou 28/07/23				
29/08/23 ou 01/09/23				
26/09/23 ou 29/09/23				
31/10/23 ou 03/11/23				
21/11/23 ou 24/11/23				
12/12/23 ou 15/12/23				

TOTAL CONTRAT :€ - Règlement par chèques ou virements à l'ordre de **SCEA Mas de Raousset**

Le / / à Signature producteur : Signature consomm'Acteur :

LENTILLES ET POIS CHICHE

Nom : **Prénom :**

Tél : **Mail :** **n° adh :**

Date de livraison	Nombre de Kg de lentille	Prix	Nombre de Kg de Pois chiche	Prix
24/01/23 ou 27/01/23				
21/02/23 ou 24/02/23				
28/03/23 ou 31/03/23				
25/04/23 ou 28/04/23				
23/05/23 ou 26/05/23				
27/06/23 ou 30/06/23				
25/07/23 ou 28/07/23				
22/08/23 ou 25/08/23				
26/09/23 ou 29/09/23				
24/10/23 ou 27/10/23				
21/11/23 ou 24/11/23				
12/12/23 ou 15/12/23				

TOTAL CONTRAT :€ - Règlement par chèques ou virements à l'ordre de **SCEA Mas de Raousset**

Le / / à Signature producteur : Signature consomm'Acteur :

Présentation du producteur :

Engagements :

- Les producteurs s'engagent à signer la convention avec l'AMAP
- Les producteurs s'engagent à livrer à l'AMAP du Rouinet à Fourques, de 17h à 19h ,aux dates convenues.
- L'Amapien.ne s'engage à adhérer à l'association
- Il/elle s'engage à venir chercher sa commande
- Il/elle s'engage à subir les aléas normaux liés à la production et la vente directe.

* Compléments d'information prix : TVA 5.5%

Présentation du producteur :

Engagements :

- Les producteurs s'engagent à signer la convention avec l'AMAP
- Les producteurs s'engagent à livrer à l'AMAP du Rouinet à Fourques, de 17h à 19h ,aux dates convenues.
- L'Amapien.ne s'engage à adhérer à l'association
- Il/elle s'engage à venir chercher sa commande
- Il/elle s'engage à subir les aléas normaux liés à la production et la vente directe.

* Compléments d'information prix : TVA 5.5%